



Rapport de transparence

KPMG S.A.

Exercice clos le 30 septembre 2017

Janvier 2018

kpmg.fr

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

La Défense, le 25 janvier 2018

En application des dispositions de l'article 13 du règlement européen UEn°537/2014 du 16 avril 2014 et de l'article R. 823-21 (Décret n° 2016-1026 du 26 juillet 2016) du code de commerce, nous avons l'honneur de présenter notre rapport de transparence au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Le présent rapport concerne KPMG S.A. ainsi que les autres sociétés d'exercice professionnel filiales de KPMG S.A. (ci-après collectivement dénommées « le cabinet ») qui sont titulaires de mandats de commissaire aux comptes de personnes ou d'entités d'intérêt public, et dont la liste figure en annexe.

François Bloch

Directeur général

Jay Nirsimloo

Président du Directoire

Jean-Paul Vellutini

Membre du Directoire

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14-30080101 et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

Siège social : KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Description de la structure juridique et du capital de KPMG S.A.

KPMG S.A. est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par le Code de Commerce ainsi que les dispositions légales ou réglementaires en vigueur sur l'organisation et l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. KPMG S.A. est contrôlée à plus de 98% par une société mère, dont plus de 80% des actions sont elles-mêmes détenues par des professionnels en exercice salariés de KPMG S.A. et le solde par les descendants des familles fondatrices du cabinet.

Description du réseau KPMG et des dispositions juridiques et structurelles qui l'organisent

KPMG International Cooperative (« KPMG International »)

La marque KPMG est la propriété de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité de droit suisse qui ne propose pas de services à des clients.

KPMG International et ses cabinets membres légalement distincts ne sont pas des sociétés parentes, des filiales, des agents, des partenaires ou des joint-ventures. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres.

Membres de KPMG International

Les services sont fournis aux clients par les cabinets membres. Tous les cabinets membres se sont engagés à respecter des normes communes pour la prestation des services aux clients et à maintenir les niveaux les plus élevés d'indépendance et d'intégrité.

Des contrôles sont régulièrement réalisés afin de s'assurer du respect de ces normes et engagements par les cabinets membres. Les procédures et outils liés au respect de ces normes et engagements sont complétés par chacun des cabinets membres afin de remplir également les dispositions légales ou réglementaires spécifiques en vigueur dans leurs pays respectifs.

Description de la structure de gouvernance de KPMG S.A.

Directoire

Le Directoire exerce sa fonction conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que des dispositions légales ou réglementaires en vigueur sur l'organisation et l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

Il administre et dirige la société sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les mandats des membres du Directoire sont d'une durée de quatre ans.

Le 24 février 2017, le Conseil de Surveillance a nommé un Directoire composé comme suit :

- Jay Nirsimloo, Président du Directoire,
- François Bloch, Directeur général,
- Jean-Paul Vellutini.

Jay Nirsimloo et François Bloch sont experts-comptables et commissaires aux comptes. Jean-Paul Vellutini est commissaire aux comptes.

Le Directoire est assisté par un Comité exécutif qui, outre les trois personnes précédemment désignées, se compose de quatre autres membres.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance dispose d'un pouvoir de contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il exerce sa fonction conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que des dispositions légales ou réglementaires en vigueur sur l'organisation et l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil de Surveillance pour des mandats de trois ans.

Ceux-ci sont actuellement au nombre de douze.

Le 13 décembre 2016 un nouveau Conseil de surveillance a été élu. Depuis le 13 décembre 2016, le nouveau Conseil de Surveillance est présidé par Francine Morelli et le vice-président est Bruno Paillard, tous deux experts comptables et commissaire aux comptes.

Le Conseil de surveillance compte un membre représentant les salariés en application de l'article L225-79.2 du Code de Commerce.

Le Conseil de Surveillance dispose en son sein de comités. Ceux-ci sont chargés de préparer ses travaux et de formuler tous avis et recommandations dans leurs domaines d'intervention respectifs :

- Comité d'audit,
- Comité d'éthique et de déontologie,
- Comité des rémunérations.

Les autres entités d'exercice professionnel du cabinet, filiales à 100% ou à un taux proche de 100% de KPMG S.A. directement ou indirectement, disposent d'un dispositif de gouvernance correspondant à leur forme juridique.

Description du système interne de contrôle de qualité et déclaration du Directoire concernant l'efficacité de son fonctionnement

Le cabinet maintient un système de contrôle de qualité pour les activités soumises à réglementation que sont le commissariat aux comptes et l'expertise comptable.

Ce système est conçu pour satisfaire les attentes de nos clients ainsi que les règles et normes émises d'une part par les organismes de supervision de nos métiers à savoir, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC), la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C), l'« International Federation of Accountants » (IFAC) et d'autre part l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et le « Public Company Accounting Oversight Board » (PCAOB).

Il intègre des règles et procédures essentielles, facilite également la conformité avec les règles et réglementations correspondantes de l'« American Institute of Certified Public Accountants » (« AICPA »), la loi Sarbanes-Oxley de 2002, la SEC, et les dispositions de la loi Dodd-Frank, l'« International Standard of Quality Control » (ISQC) 1, les normes professionnelles, et les normes de qualité du cabinet. Le système de contrôle de qualité du cabinet applicable à ses activités comprend les éléments suivants :

- Respect des normes d'exercice professionnel,
- Déontologie, intégrité, indépendance et objectivité,
- Rotation des associés,
- Procédures d'acceptation et de maintien des clients et des missions,
- Gestion du personnel, comprenant notamment la formation et le développement professionnel,
- Supervision des missions,
- Revue indépendante.

Respect des normes d'exercice professionnel

Nos missions de commissariat aux comptes sont réalisées en appliquant la méthodologie internationale de KPMG, complétée par des dispositions spécifiques adaptées au contexte réglementaire français, de façon à respecter l'ensemble des normes d'exercice professionnel applicables.

Le département Risk Management est composé d'associés et d'autres professionnels chargés de promouvoir la qualité et de veiller à la compréhension et au respect des règles et des normes professionnelles en matière d'éthique et d'indépendance. Sous le contrôle direct du Directoire, ce département est responsable de l'élaboration des règles de Risk Management, la supervision de la conformité aux règles et procédures du cabinet par l'intermédiaire des programmes internes de contrôle de qualité.

Le département Risk Management coordonne également les programmes externes de contrôle de qualité diligentés par les organismes de réglementation, de supervision ou de contrôle.

Le respect des règles, procédures et outils du Risk Management incombe également à tous les associés et collaborateurs qui doivent les comprendre et les appliquer en permanence.

Ainsi, tous les associés et collaborateurs agissent avec intégrité et objectivité, effectuent leur travail avec diligence et se conforment aux lois, réglementations et normes professionnelles applicables.

Déontologie, intégrité, indépendance et objectivité

Le Code de Conduite de notre cabinet reflète l'engagement du cabinet en matière de déontologie et d'intégrité. Notre Code de Conduite détaille les valeurs et normes de comportement attendues de tous les associés et collaborateurs. A cet effet, les professionnels du cabinet suivent une formation déontologique annuelle sur les sujets correspondants du Code de Conduite et attestent, chaque année, qu'ils se conforment au Code.

Rotation des associés

Pour les mandats concernant des entités d'intérêt public et des entités faisant appel public à la générosité, le cabinet a mis en place la rotation des associés responsables de l'audit de ces entités ainsi que de leurs filiales françaises importantes, conformément aux exigences légales. Les règles françaises imposent une rotation de l'associé après 6 exercices consécutifs (dans la limite de 7 ans) avec une période de viduité de 3 ans. Lorsque les entités sont également soumises à une réglementation étrangère plus stricte en matière de rotation, les règles les plus contraignantes sont appliquées.

Procédures d'acceptation et de maintien des clients et des missions

Les règles applicables sont définies par le code de déontologie des commissaires aux comptes.

Les procédures en matière d'acceptation et de maintien des clients et missions sont déterminées par le département Risk

Management, après validation et approbation de la Direction générale du cabinet.

Le cabinet et ses professionnels respectent les valeurs d'éthique, d'indépendance, d'intégrité, de déontologie et d'objectivité.

Aussi travaillons-nous avec vigilance pour éviter la survenance de conflits d'intérêts.

Cette vigilance s'exerce en permanence afin de déceler les conflits d'intérêts potentiels et prendre les mesures de sauvegarde jugées appropriées. Les conflits d'intérêts peuvent ainsi conduire le cabinet à refuser un client ou une mission. Le système interne du réseau, Sentinel[®], est utilisé pour identifier et gérer les conflits d'intérêts potentiels et/ou incompatibilités au sein de chaque cabinet membre, mais aussi entre les différents cabinets membres du réseau KPMG International.

Gestion du personnel, comprenant notamment la formation et le développement professionnel

Recrutement et embauche

Tous les candidats à des postes techniques remettent leur curriculum vitae, sont interviewés et soumis à des contrôles de leur expérience professionnelle, les informations fournies étant vérifiées, dans la mesure du possible, par l'intermédiaire de sources indépendantes. Le contrat de travail contient une clause relative à l'indépendance et au secret professionnel.

A l'entrée dans le cabinet, il est également demandé à chacun des membres du personnel de suivre des programmes de formation sur l'éthique, l'indépendance, la déontologie, le respect, la dignité et la sécurité, en plus de tous les modules liés à sa fonction ou à son métier.

Développement personnel et formation

Nos règles exigent que nos collaborateurs maintiennent et approfondissent leurs compétences techniques et se conforment aux exigences réglementaires et professionnelles en vigueur. Dans ce but, nous fournissons toutes opportunités pour aider nos collaborateurs à remplir les exigences en matière de formation professionnelle continue ainsi qu'atteindre leurs propres objectifs en matière de développement professionnel.

Nous requérons que nos professionnels se tiennent à jour des évolutions techniques en assistant à des programmes et conférences internes et externes, ainsi qu'au travers de documentation technique et sectorielle appropriée, mise à disposition via l'intranet du cabinet notamment.

La qualité des services que nous rendons est notamment fondée sur une formation régulière en la matière, et sur une communication relative à l'actualité et aux problématiques spécifiques à leur métier.

Supervision des missions

Le cabinet répond à l'exigence de supervision de ses pratiques professionnelles par la mise en place de son contrôle qualité interne.

Ce contrôle est conçu pour évaluer la conformité des missions aux règles et procédures de risk management du cabinet.

Il comprend notamment :

- Des contrôles réguliers des associés pris individuellement selon un planning de rotation sur trois ans,
- Des vérifications des contrôles généraux, y compris l'indépendance, l'acceptation et le maintien des clients, les évaluations du personnel et la conservation des documents,
- La communication à la Direction générale du cabinet des résultats des contrôles et des plans d'action correspondants.

Revue indépendante

Pour tous les mandats d'intérêt public, une revue indépendante du dossier et des rapports de certification est mise en œuvre. Cette revue indépendante est réalisée par un commissaire aux comptes inscrit, ayant des compétences techniques adaptées au secteur d'activité et une expérience appropriée pour exercer sa revue. Il n'est pas impliqué par ailleurs sur la mission d'audit, afin d'effectuer sa revue en toute indépendance et objectivité. L'objectif de la revue indépendante est d'analyser les jugements importants et les conclusions de l'équipe d'audit, avant l'émission des rapports de certification.

Direction technique (Professional Practice Group « PPG »)

Organe de doctrine professionnelle de KPMG en France, le Professional Practice Group (PPG), regroupe des Associés, Senior Managers et Managers spécialisés. La mission du PPG est d'aider nos professionnels à exécuter leurs missions en leur apportant un appui technique dans les domaines suivants : doctrine comptable, normes de travail, aspects réglementaires liés à nos activités professionnelles, méthodologie et outils d'audit, formation. La décision finale reste entre les mains de(s) l'associé(s) signataire(s) basé(s) en France.

Le PPG regroupe les départements suivants :

- « Doctrine comptable », spécialisé dans les règles comptables françaises et les IFRS,
- « Normes d'audit » qui traitent des normes d'exercice professionnel (« NEP ») telles qu'homologuées par le Garde des Sceaux, des normes internationales d'audit telles qu'éditées par l'IFAC, ainsi que des obligations des auditeurs en vertu de la réglementation AMF et du règlement européen sur les prospectus,
- « US desk », spécialisé en normes
- US GAAP, US GAAS, PCAOB standards et réglementation SEC en matière d'information financière et d'audit,
- Méthodologie et outils d'audit,
- Formation des professionnels de KPMG.

Ces départements sont en liaison permanente avec les instances nationales (la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, le H3C, l'Ordre des Experts- Comptables, l'Autorité des Normes Comptables, l'AMF, l'ACPR) et, via le réseau KPMG, les instances internationales de normalisation de la comptabilité ou de standards d'audit.

La direction technique contribue ainsi à notre objectif permanent de pertinence, de qualité et d'efficacité.

Compte tenu des procédures mises en oeuvre et dont l'application fait l'objet de vérifications chaque année, nous estimons que notre système interne de contrôle Qualité permet une gestion des risques appropriée et le respect des dispositions légales et réglementaires qui nous sont applicables.

Date du dernier contrôle visé à l'article L.821-9 du Code du commerce

Le dernier contrôle réalisé par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes a eu lieu de mai à juillet 2017.

Il est à noter, au surplus, que le PCAOB a effectué un contrôle, conjoint avec le H3C aux mois de juin et juillet 2017.

Liste des entités d'intérêt public pour lesquelles le cabinet a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé

Prière de se référer au tableau joint en annexe.

Déclaration concernant les pratiques d'indépendance du cabinet et confirmation que la vérification interne de cette indépendance a été effectuée

Dans le strict respect des règles professionnelles en matière d'indépendance, le cabinet, ses associés et le personnel affecté à chaque mission de contrôle légal ne doivent pas avoir de liens personnels, financiers ou professionnels avec la société cliente, sa direction, ses administrateurs et ses principaux propriétaires. Le cabinet contrôle cette conformité aux règles d'indépendance grâce à un système intégré et automatisé sur intranet, associé à un processus interne d'audit de conformité.

Le cabinet exige également que tous les professionnels suivent une formation annuelle en matière d'indépendance et réaffirment chaque année leur indépendance en utilisant un système de confirmation électronique. Cette confirmation, signée tous les ans, est destinée à s'assurer que chaque professionnel a connaissance des règles d'indépendance du cabinet et les a appliquées et continuera à les appliquer.

Chaque année, nous effectuons des tests, sur la base d'échantillons, pour vérifier l'application de ces règles.

Le cabinet a mis en place des processus permettant de communiquer les règles et procédures d'indépendance à tout le personnel. Nous exigeons l'adhésion aux règles d'indépendance et aux normes déontologiques applicables, qui répondent aux normes visées par le CSOEC, la CNCC et le H3C, l'IFAC, l'AMF, le PCAOB, la SEC, l'AICPA et tous les autres organismes de réglementation applicable.

Ces règles et procédures, qui couvrent des domaines tels que l'indépendance personnelle, les relations postérieures à l'emploi ou la rotation des signataires, sont l'objet d'une veille attentive pour prendre en compte les évolutions réglementaires.

L'Associé commissaire aux comptes signataire autorise ou non tout service fourni à ses clients et à leurs filiales. Le système interne du réseau, Sentinel©, facilite la conformité à ces règles, et est utilisé pour identifier et résoudre les conflits potentiels d'intérêts au sein des cabinets membres et du réseau KPMG International.

Nous vous confirmons que l'indépendance a fait l'objet d'une vérification interne.

Déclaration concernant la politique suivie par le cabinet pour ce qui est de la formation continue des contrôleurs légaux des comptes mentionnée aux articles L. 822-4 et R. 822-22 du Code du commerce

Le processus formation de KPMG permet à l'ensemble des auditeurs appelés à intervenir sur des missions de commissariat aux comptes d'être formés pour remplir leurs diligences.

Le plan de formation de KPMG est annuel et comprend d'une part un cursus de formations obligatoires et d'autre part un cursus de formations spécifiques. L'orientation du plan de formation est donnée par le Directoire. Il est ensuite revu par celui-ci pour approbation.

Ces cursus de formations mettent à disposition des collaborateurs un panel de formations, tant sur le plan de la compréhension et de l'application des normes comptables et d'audit que sur le plan de particularités liées à certains secteurs d'activité; ces cursus leur permettent ainsi d'assumer les responsabilités de leurs fonctions et ce, dans le respect des exigences de formation permanente des organismes professionnels et des autorités de supervision.

Ces cursus prennent également en compte la formation portant sur la déontologie du commissaire aux comptes, les formations financières, juridiques et fiscales. Le cursus obligatoire tient compte de l'expérience des collaborateurs et des responsabilités à assumer. Il intègre également les directives de KPMG International.

De plus, les formations internes destinées aux commissaires aux comptes de KPMG sont homologuées par le Comité scientifique placé auprès de la Compagnie Nationale des

Commissaires aux Comptes lorsqu'elles couvrent les domaines suivants :

- La déontologie du commissaire aux comptes,
- Les normes professionnelles,
- Les techniques d'audit et d'évaluation du contrôle interne,
- Le cadre juridique de la mission de commissaire aux comptes et les matières comptables, financières, juridiques et fiscales.

Ces formations permettent de répondre aux obligations de formation professionnelle des commissaires aux comptes prévues par l'arrêté du 19 décembre 2008.

Le calendrier et le contenu des formations techniques sont définis chaque année et complétés le cas échéant par des formations ponctuelles, en fonction de l'actualité.

Enfin, KPMG finance des formations préparatoires aux examens pour favoriser l'obtention du Diplôme d'Expertise Comptable et du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Commissaire aux comptes.

En début d'année, chaque professionnel détermine, en accord avec son responsable hiérarchique, les formations spécifiques nécessaires à la réalisation de ses missions. Celui-ci est ensuite tenu de s'assurer que chaque professionnel reçoit les formations prévues par le cursus de formations obligatoires ainsi que les formations spécifiques nécessaires. Le département formation tient à disposition un historique des formations pour chaque professionnel, extrait du système de gestion des séminaires de formation. De son côté, le Service Formation met à jour tout au long de l'année les suivis individuels de formation.

Les formations font l'objet d'une évaluation systématique de leurs contenus pédagogiques et techniques ainsi que de la qualité des animateurs, membres professionnels du cabinet.

L'analyse de ces évaluations est utilisée pour faire évoluer les formations, tant dans leurs contenus pédagogiques que techniques. L'efficacité des formations suivies par nos collaborateurs est mesurable sur le terrain professionnel grâce à la revue des dossiers de travail par leur supérieur hiérarchique et/ou lors de leur entretien annuel.

Cette revue permet de contrôler la bonne compréhension de la formation reçue en séminaire et également de la compléter, si nécessaire.

KPMG crée et entretient pour ses collaborateurs un environnement de formation approfondie, notamment en donnant accès à tous à des informations techniques et sectorielles (revues, livres, synthèses d'informations, etc.).

Chaque collaborateur peut aussi accéder à ces informations via l'intranet et à des sources externes d'informations adaptées pour enrichir ses connaissances.

Au cours de l'année sociale 2016/2017, KPMG France a enregistré un total de 46 626 jours de formation (361 351 h). Dans ce total, l'ensemble des professionnels intervenant sur les missions de commissariat aux comptes a reçu 21 763 journées de formation (215 163 h).

Le Directoire confirme que la politique de formation continue exposée ci-avant permet de contrôler le respect des dispositions des articles L.822-4 et R.822-22 du Code de Commerce.

Informations financières

Les revenus de KPMG en France s'élèvent à 981,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2017. Ils se répartissent comme suit :

(en M€)		30/09/2017
(A)	Contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public (EIP) et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une EIP	126
(B)	Contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités	272,6
Sous-total Contrôle légal (A+B)		398,6
(C)	Services autres que la certification des comptes fournis à des clients d'audit	27,3
Sous-total Clients d'audit (A+B+C)		425,9
(D)	Services autres que d'audit fournis à d'autres entités (expertise comptable, conseil)	555,2
TOTAL		981,1

Les comptes sociaux et consolidés de KPMG S.A. sont soumis à l'audit légal d'un collège de commissaires aux comptes.

Les membres de ce collège n'ont aucun lien direct ou indirect avec le cabinet.

Les comptes sociaux et consolidés de KPMG S.A. pour l'exercice clos le 30 septembre 2017 ont été certifiés sans réserve.

Informations sur les bases de rémunérations des associés

La rémunération des associés en qualité de salariés du cabinet est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie variable résulte de l'allocation d'une enveloppe issue d'un calcul économique global. L'allocation est faite en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs identiques pour tous les associés, et plus particulièrement :

- qualité technique des dossiers,
- respect des normes professionnelles applicables à l'exécution des missions,

- respect de l'ensemble des valeurs et des procédures du cabinet,
- performance de(s) l'équipe(s) dont l'Associé a la responsabilité.

La rémunération des associés ne dépend pas des résultats d'entités légales autres que le cabinet lui-même. Le système de rémunération des associés a été refondu, afin d'intégrer encore davantage les critères de qualité et de pilotage RH des équipes. Les changements sont effectifs à compter de l'exercice 2017/2018.

Annexes

Sommaire

Annexe 1. Liste des entités d'intérêt public pour lesquels le cabinet a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé	9
Annexe 2. Liste des personnes physiques du cabinet KPMG exerçant des missions de contrôle légal en leur nom propre en France	19
Annexe 3. Liste des membres du réseau KPMG exerçant des missions de contrôle légal au sein de l'Union européenne et de l'Espace Economique Européen.	20

Annexe 1. Liste des entités d'intérêt public pour lesquels le cabinet a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
AB SCIENCE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ACTIA GROUP	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ADREA MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
AFI ESCA S.A.	KPMG S.A.	Assurances
AFI EUROPE IARD	KPMG S.A.	Assurances
AG2R PREVOYANCE	KPMG S.A.	Institution de prévoyance
AGEAS France	KPMG S.A.	Assurances
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
AIR FRANCE-KLM	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ALAN	KPMG S.A.	Assurances
ALLIANZ IARD S.A.	KPMG S.A.	Assurances
ALLIANZ VIE S.A.	KPMG S.A.	Assurances
ALLIANZ WORLDWIDE PARTNERS HEALTH & LIFE (ex ALLIANZ WORLDWIDE CARE)	KPMG S.A.	Assurances
ALTUR INVESTISSEMENT (ex TURENNE INVESTISSEMENT)	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
AMELLIS MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
APREVA MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
AREVA INSURANCE & REINSURANCE	KPMG S.A.	Assurances
ARIAL ASSURANCES	KPMG S.A.	Assurances

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
ARKEMA SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ASSOCIATION MUTUELLES LE CONSERVATEUR	KPMG S.A.	Assurances
ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL VIE	KPMG S.A.	Assurances
ASSURANCES MUTUELLES DE PICARDIE	KPMG S.A.	Assurances
ASSYSTEM	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
AUCHAN HOLDING SA	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
AUDIENS PREVOYANCE	KPMG S.A.	Institution de prévoyance
AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
AUXIA	KPMG S.A.	Assurances
AUXIA ASSISTANCE	KPMG S.A.	Assurances
AWP P&C S.A. ex AGA INTERNATIONAL S.A	KPMG S.A.	Assurances
BACCARAT	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
BANQUE CHABRIERES	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE DE SAVOIE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE DEGROOF FRANCE SA	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE BRED	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE MARTIN MAUREL	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE DU NORD	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
BENETEAU SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
BESV - BANQUE ESPIRITO SANTO ET DE LA VENETIE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BMW FINANCE S.N.C.	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BPCE SFH	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
BPE - BANQUE PRIVEE EUROPEENNE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BPIFRANCE FINANCEMENT	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
BPIFRANCE REGIONS	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
BRED BANQUE POPULAIRE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
BTP PREVOYANCE	KPMG S.A.	Institution de prévoyance
CADES (CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE)	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
CAISSE AGRICOLE DE CREDIT MUTUEL	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE DE REFINANCEMENT DE L'HABITAT	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
CAISSE D'EPARGNE ALSACE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE AUVERGNE LIMOUSIN	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE COTE D'AZUR	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE DE NORMANDIE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE MIDI PYRENEES	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE PROVENCE ALPES CORSE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL ANTILLES GUYANE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE MUTUELLE D'ASSURANCES SUR LA VIE (CMAV)	KPMG S.A.	Assurances
CAISSE PREVOYANCE PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE BORDEAUX	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE OUEST	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORMANDIE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORMANDIE SEINE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MEDITERRANEE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE LA MARTINIQUE ET DE LA GUYANE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE EST	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CAISE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME MUTUEL DU NORD	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CALYPSO S.A.	KPMG S.A.	Assurances
CAPGEMINI	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
CAPREVAL	KPMG S.A.	Institution de prévoyance
CARMA	KPMG S.A.	Assurances
CARMA VIE	KPMG S.A.	Assurances
CARMILA	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
CARREFOUR	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
CARREFOUR BANQUE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
CCMO MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
CEGC	KPMG S.A.	Assurances
CENTRAL EXPANSION	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CIMENTS Français	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
CM - CIC BAIL	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CM- CIC FACTOR	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
COFACE SA - France	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
COFIROUTE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
COMPAGNIE FRANCAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR	KPMG S.A.	Assurances
COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D INGENIERIE (INGENICO)	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
CREDIT FONCIER COMMUNAL ALSACE LORRAINE SCF	KPMG S.A.	Etablissement de crédit

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
CREDIT FONCIER DE FRANCE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE LILLE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE NANCY	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE NICE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS BANQUE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE STRASBOURG	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
DIAC	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
DIGIGRAM	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
EBI S.A.	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ELECTRICITE DE STRASBOURG	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ELIOR S.A.	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
EOVI MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
ERAMET	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ERYTECH PHARMA SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
EULER HERMES GROUP SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Assurance
FIGEAC AERO	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
FNAC DARTY SA (ex GROUPE FNAC)	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
FONCIERE INEA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
FRAGONARD ASSURANCES	KPMG S.A.	Assurances
FRANSABANK FRANCE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
GE FACTOFRANCE SAS	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
GE MONEY BANK	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
GE SCF Societe en Commandite par Actions	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
GENERATION VIE S.A.	KPMG S.A.	Assurances
GRAINES VOLTZ	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
GROUPE EUROTUNNEL SE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
GROUPE FRANCE MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
GROUPE SFPI	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
GROUPE SMISO MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
GUY DEGRENNE SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
HELVETIA ASSURANCES SA	KPMG S.A.	Assurances
HUMANIS PREVOYANCE	KPMG S.A.	Institution de prévoyance
IGE + XAO	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
INTERIALE MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
INVENTIVA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
IPSEN	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
IRCEM MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
ITALCEMENTI FINANCE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
JCDECAUX SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
KERING SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
LA BANQUE POSTALE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE	KPMG S.A.	Assurances
LA MONDIALE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + Assurances
LA MONDIALE PARTENAIRE	KPMG S.A.	Assurances
LA POSTE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
LA PREVOYANCE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
LA RURALE SA	KPMG S.A.	Assurances
LANSON BCC SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
LATECOERE S.A.	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
LAURENT-PERRIER SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
LECTRA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
LES ASSURANCES MUTUELLES LE CONSERVATEUR	KPMG S.A.	Assurances
LOCINDUS	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
LYXOR UCITS ETF DAILY DOUBLE SHORT BUND	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF DAILY DOUBLE SHORT SMI	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF DAILY LEVERAGED SMI	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF DAILY SHORTDAX X2	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF FTSE EPRA/NAREIT ASIA EX JAPAN	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF FTSE EPRA/NAREIT DEVELOPED EUROPE	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF FTSE EPRA/NAREIT GLOBAL DEVELOPED	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF FTSE EPRA/NAREIT UNITED STATES	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
LYXOR UCITS ETF NASDAQ-100 DAILY LEVERAGE	KPMG S.A.	OPCVM coté (ETF)
MAF - MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS ASSURANCES	KPMG S.A.	Assurances
MAISONS DU MONDE S.A.	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MALTERIES FRANCO BELGES	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MANUTAN INTERNATIONAL	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MARIE BRIZARD WINE & SPIRITS	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MARTIN MAUREL VIE SA	KPMG S.A.	Assurances
MAUREL & PROM	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MEDERIC PREVOYANCE	KPMG S.A.	Institution de prévoyance
MERCIALYS	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MERSEN SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MMEI	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MR BRICOLAGE SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
MUT2M	KPMG S.A.	Assurances
MUT'EST	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUALIA AVENIR PREVOYANCE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUALITE DE LA REUNION LIVRE II	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DE LA DÉPECHE DU MIDICOMPLÉMENTAIRE SANTÉ	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE PERSONNEL UNÉLEC ORLÉANS	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DE MARE-GAILLARD	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DE SOLIDARITE AERONAUTIQUE EUROCOPTER	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DES EMPLOYES DE LA SOCIETE GENERALE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
MUTUELLE DES MOTARDS	KPMG S.A.	Assurances
MUTUELLE DES RETRAITES AGF et ALLIANZ	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU NORD	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DU MINISTERE DE LA JUSTICE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DU PERSONNEL DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE DU PERSONNEL DES ORGANISMES SOCIAUX ET SIMILAIRES MIDI-PYRENEES	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE FAMILIALE FRANCE ET OUTRE MER	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE GENERALE DE LA POLICE SANTE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE GENERALE DES CHEMINOTS	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE HUMANIS FAMILIALE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE INTERENTREPRISE POLIET ET CIMENT FRANCAIS	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE JURASSIENNE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE NATIONALE DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLE RENAULT	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
MUTUELLES NATIONALE DE RETRAITE DES ARTISANS	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
NATIXIS INTEREPARGNE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
NEUFLIZE VIE SA	KPMG S.A.	Assurances
NEURONES SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
Nextstage	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
NUMERICABLE-SFR S.A.	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ONEY (ex BANQUE ACCORD SA)	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
ORANGE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ORANGE BANK	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
PASIPHAË	KPMG S.A.	Assurances
PERNOD RICARD	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
PREPAR IARD	KPMG S.A.	Assurances
PREPAR VIE	KPMG S.A.	Assurances
PREVIFRANCE MUTUALITE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
PRIMA	KPMG S.A.	Assurances
PROTEXIA FRANCE S.A.	KPMG S.A.	Assurances
PUBLIC SYSTEME HOPSCOTCH (ex HOPSCOTCH GROUPE)	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
RADIANCE GROUPE HMANIS UNION DE MUTUELLES	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
RADIANCE RHÔNE ALPES	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
RALLYE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
RATP	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
RCI BANQUE	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
RENAULT	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
REXEL SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
ROTHSCHILD & CO	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
ROTHSCHILD ET CIE BANQUE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
SA DEFENSE ET D ASSURANCES	KPMG S.A.	Assurances
SARTORIUS STEDIM BIOTECH SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SECHE ENVIRONNEMENT	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SELECTIRENTE SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SHAM VIE	KPMG S.A.	Assurances
SMENO MUTUELLE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
SMTPC (SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO-CARENAGE)	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SOC CENTRALE POUR FINANCEMENT IM	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
SOCIETE AIR FRANCE S.A.	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
SOCIETE DE BANQUE ET D'EXPANSION	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
SOCIETE L.D.C.	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SOCIETE MUTUALISTE DU PERSONNEL DE LA COMPAGNIE IBM	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SODEXO	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SOFA BANQUE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
SOFIDER	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
SOFRAGI	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SOMFY S.A.	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
SPIR COMMUNICATION	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
STE FINANCIERE ANTILLES GUYANE	KPMG S.A.	Etablissement de crédit
TARKETT SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
TIPIAK SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
TIVOLY SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
TOTAL CAPITAL	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL (ex: DAJA 56)	KPMG S.A.	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté
TOTAL SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
UNION DES MUTUELLES CO GEREEES	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
UNION MUTUALISTE RETRAITE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
UNION NATIONALE MUTUALIA	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
UNME GARANTIE	KPMG S.A.	Mutuelle livre II
UNOFI ASSURANCE	KPMG S.A.	Assurances
VALLOUREC	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
VEOLIA ENVIRONNEMENT	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
VETOQUINOL S A STE ANNE MAGNY VERNOIS	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
VICAT	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
VILMORIN & CIE	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
VIVENDI	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
XPO LOGISTICS EUROPE SA	KPMG S.A.	Titres admis sur un marché réglementé
AFFINE	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé
AGENCE FRANCE LOCALE	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
ALLIANZ BANQUE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
BANQUE BCP, SA	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE DE LA REUNION	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE DE TAHITI	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE DUPUY DE PARSEVAL	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE EDEL	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE MARZE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE DU SUD	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUE POUYANNE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BANQUES POPULAIRES COVERED BONDS	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
BRED COFILEASE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BRED GESTION	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
BTP BANQUE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU CHARENTES	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE BRETAGNE PAYS DE LOIRE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE DE PICARDI	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE FED CREDIT MUTUEL CTRE EST EUROPE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL COTE D'ARMOR	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LORRAINE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD EST	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE PERIGORD	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé + Etablissement de crédit

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME LA MEDITERRANEE - CRCMMM	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME MUTUEL ATLANTIQUE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME MUTUEL BRETAGNE NORMANDIE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CAPITOLE FINANCE TOFINSO	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CEGEREAL S.A	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé
CIC IBERBANCO	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CICOBAIL	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
COFIDIS	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
CREATIS	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CREDIT COOPERATIF	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
CREDIT MUNICIPAL DE NANTES	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
FRAGONARD ASSURANCES	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
IRCEM PREVOYANCE	KPMG AUDIT FS I SAS	Institution de prévoyance
LBP HOME LOAN SFH (ex SOCIETE GALLIENI SF2-3)	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
MOBILIS BANQUE	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
MONABANQ.	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
MRM	KPMG AUDIT FS I SAS	Titres admis sur un marché réglementé
MUTUELLE D'ENTREPRISE DU TELEGRAMME	KPMG AUDIT FS I SAS	Mutuelle livre II
MUTUELLE DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES	KPMG AUDIT FS I SAS	Mutuelle livre II
MUTUELLE VALEO	KPMG AUDIT FS I SAS	Mutuelle livre II
NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
QUILVEST BANQUE PRIVEE S.A.	KPMG AUDIT FS I SAS	Etablissement de crédit
TUTELAIRE	KPMG AUDIT FS I SAS	Mutuelle livre II
VAUBAN MOBILISATIONS GARANTIES	KPMG AUDIT FS I SAS	Emetteur de titre de créance sans titre de capital coté + établissement crédit
VEOLIA ENVIRONNEMENT SERVICES RE	KPMG AUDIT FS I SAS	Assurances
ETAM DEVELOPPEMENT	KPMG AUDIT ID SAS	Titres admis sur un marché réglementé
RECYLEX SA	KPMG AUDIT ID SAS	Titres admis sur un marché réglementé
SAVENCIA SA	KPMG AUDIT ID SAS	Titres admis sur un marché réglementé
ADUX (Ex HI MEDIA)	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé

Société	Commissaire aux comptes	Type EIP
ALTEN SA	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
BIGBEN INTERACTIVE	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
COLAS SA	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
CROSSWOOD	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
DEVOTEAM	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
EIFFAGE	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
FONCIERE ATLAND	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
HERACLES INVESTISSEMENTS	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
HIPAY GROUP SA	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
HUBWOOD SA	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
MAISONS FRANCE CONFORT	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
NEXITY	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
PARROT	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
SOCIETE CENTRALE DES BOIS ET SCIERIES DE LA MANCHE	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
SRP GROUPE SA	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
STEF SA	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
TELEPERFORMANCE	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
TELEVISION FRANCAISE 1	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
TONNA ELECTRONIQUE	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
VINCI	KPMG AUDIT IS SAS	Titres admis sur un marché réglementé
GROUPE IRD (ex INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS - IRD NORD PAS DE CALAIS)	KPMG AUDIT NORD SAS	Titres admis sur un marché réglementé
DOM SECURITY	KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE	Titres admis sur un marché réglementé
ADVINI SA	KPMG AUDIT SUD-EST SAS	Titres admis sur un marché réglementé

Annexe 2. Liste des personnes physiques du cabinet KPMG exerçant des missions de contrôle legal en leur nom propre en France

ANSART LEBOUCCO Corinne

BEAUMEUNIER Jacky

BONNEFOY Joël

BOULANGE Bertrand

CASTAINGS Jacques

DAMAISIN Frédéric

DECOENE DESGOUILLONS Caroline

DEDIEU Michel

DELVAL Hervé

DUFOUR Jacques

FABRE Guillaume

HALOCHE Maryline

LAMBERT François

LEBRUN Benoît

LEQUINT Patrick

LIBEROS Christian

MAIRE Pascal

MARANGE Denis

NOIRET Frédéric

OLIVIER Christophe

OLLEVIER Alain

PALLUD Sandrine

REDON Didier

ROSIER Philippe

VALDENNAIRE Guy

VIROLEAU François

Annexe 3. Liste des membres du réseau KPMG exerçant des missions de contrôle légal au sein de l'Union européenne et de l'Espace Economique Européen.

Pays	Nom d'entreprise
Autriche	KPMG Austria GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft (Wien)
Autriche	KPMG Alpen-Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft (Linz)
Autriche	KPMG Alpen-Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft (Wien)
Autriche	KPMG Austria GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft (Linz)
Autriche	KPMG Niederösterreich GmbH, Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft
Autriche	Plan Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft (Linz)
Autriche	Plan Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft (Wien)
Autriche	Securitas Revisions- und Treuhandgesellschaft m.b.H.
Autriche	T&A Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft mbH
Autriche	Treuhand - Salzburg GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft
Autriche	K 17 Wirtschaftsprüfungs GmbH
Autriche	K 41 Wirtschaftsprüfungs GmbH
Autriche	KPMG Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungs GmbH
Autriche	KPMG Burgenland Wirtschaftstreuhand GmbH
Autriche	SKP Schüßling, Kofler & Partner GmbH Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft
Autriche	THS Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft m.b.H.
Belgique	KPMG Bedrijfsrevisoren/KPMG Réviseurs d'Entreprises
Bulgarie	KPMG Bulgaria OOD
Croatie	KPMG Croatia d.o.o. za reviziju
Chypre	KPMG Limited
République tchèque	KPMG Ceska republika Audit, s.r.o.
Danemark	KPMG P/S
Estonie	KPMG Baltics OÜ
Finlande	KPMG Oy Ab
Finland	KPMG Julkishallinnon Palvelut Oy
France	Avignon Experts Comptables
France	CEGEST
France	FUTIN Associés
France	KPMG Audit DFA S.A.S.
France	KPMG Audit Est S.A.S.
France	KPMG Audit FS I S.A.S.
France	KPMG Audit ID S.A.S.
France	KPMG Audit IS S.A.S.
France	KPMG Audit Nord S.A.S.
France	KPMG Audit Normandie S.A.S.
France	KPMG Audit Ouest S.A.S.
France	KPMG Audit Paris et Centre S.A.S.

Pays	Nom d'entreprise
France	KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne S.A.S.
France	KPMG Audit Sud-Est S.A.S.
France	KPMG Audit Sud-Ouest S.A.S.
France	KPMG SA
France	KPMG Tartaroli
France	SALUSTRO REYDEL S.A.
France	SAS de Commissaires aux Comptes Berthoud Coldefy Chabaliér
France	SEGEC
France	SGADG
Allemagne	KPMG AG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Allemagne	ATH Allgemeine Treuhandgesellschaft mbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Allemagne	EUREVISIO GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
Allemagne	KPMG Bayerische Treuhandgesellschaft Aktiengesellschaft Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
Allemagne	KPMG Prüfungs-und Beratungsgesellschaft für den Öffentlichen Sektor Aktiengesellschaft Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Gibraltar	KPMG Limited
Grèce	KPMG Certified Auditors AE
Hongrie	KPMG Hungária Kft./KPMG Hungary Ltd.
Islande	KPMG ehf.
Irlande	KPMG
Italie	KPMG S.p.A.
Italie	KPMG Audit S.p.A.
Lettonie	KPMG Baltics SIA
Liechtenstein	KPMG (Liechtenstein) AG
Lituanie	'KPMG Baltics' UAB
Luxembourg	KPMG Luxembourg
Malte	KPMG
Pays-Bas	KPMG Accountants N.V.
Norvège	KPMG Holding AS
Norvège	KPMG AS
Pologne	KPMG Audyt Sp. z.o.o.
Pologne	KPMG Audyt Sp. z.o.o. Sp. Komandytowa
Portugal	KPMG & Associados - Sociedade de Revisores Oficiais de Contas, S.A.
Roumanie	KPMG Audit SRL
Slovaquie	KPMG Slovensko spol. s r.o.
Slovénie	KPMG Slovenija, podjetje za revidiranje, d.o.o.
Espagne	KPMG Auditores, S.L.
Suède	KPMG AB
Royaume-Uni	KPMG LLP
Royaume-Uni	KPMG Audit Holdings Limited
Royaume-Uni	KPMG Audit Plc
Royaume-Uni	KPMG Holdings Limited
Royaume-Uni	KPMG Overseas Services Limited

Le chiffre d'affaire total réalisé par les contrôleurs légaux membres du réseau situés dans l'Union européenne et l'Espace Economique Européen, relatif au contrôle légal des comptes annuels et consolidés s'est élevé à 2,7 milliards d'euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Contact

KPMG S.A.

Tour EQHO
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 55 68 86 66
Fax : +33 (0)1 55 68 86 60

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.
Conception - Réalisation : Communication - OLIVER - Janvier 2018